

CHRONIQUES COMTADINES

DEUX MOIS AU PARADIS

Une famille juive protégée par les sœurs de CADOUIN en 1944

par **ALAIN CREMIEUX**

Nous sommes en 1940. La France est coupée en deux : une zone occupée et une zone dite libre. Au nord les Juifs sont exclus de la communauté nationale depuis le mois d'octobre 1940 par des décrets du gouvernement de Vichy. Les entreprises juives (dont la Brosserie Crémieux de mon père) ont été «aryanisées» et dotées d'un administrateur. Celui de la Brosserie Crémieux se contente en l'occurrence de percevoir ce qu'on appellerait aujourd'hui le salaire d'un «emploi fictif».

Au cours des années 1940 et 1941 les Allemands se mettent à traquer les Juifs et les premières déportations commencent. En juin 1941, convaincu par un client et ami catholique, mon père décide de passer en zone sud. Grâce à un autre client de la brosserie également catholique, qui réside à Orthez, juste sur la ligne de démarcation, nous sommes «passés» de l'autre côté de la ligne. La renommée des passeurs comme profiteurs du malheur des autres est trop bien établie pour que je ne mentionne pas que cela s'est fait gratuitement et que mon père a forcé le passeur à accepter quelque argent pour ses enfants.

De juin 1941 à l'automne 1942 la vie se passe bien. Mon père a retrouvé du travail, ma mère aussi. Villeneuve-sur-Lot est une ville accueillante. J'ai alors cinq ans, puis six.

En novembre 1942 les Français peuvent entendre à la radio, TSF à l'époque, un ami du peuple français qui s'exprime via un interprète. Il s'agit d'Adolphe Hitler qui annonce que l'armée allemande se rend en zone sud pour protéger les Français d'une invasion anglo-américaine.

Sur le quai de la gare de Cahors ou de Bergerac, où se trouve mon père, tout le monde ne parle que du discours du Général de Gaulle,

qu'il vient de prononcer. Il adjure les militaires français de le rejoindre. Tous les voyageurs se lamentent sauf une forte femme d'une quarantaine d'années qui se réjouit qu'il n'y ait plus qu'un seul Français et non plus deux. Elle porte la cornette des Sœurs de St Vincent de Paul et se présente : Sœur GRANIER



Simone et Soeur Granier

Mon père se permet de la contredire poliment et lui explique qu'en tant que Juif il fuit la zone occupée et qu'il se sent rattrapé par l'ennemi. Et bien lui répond immédiatement la Sœur : «Si vous en avez besoin appelez-moi ! ».

La menace ne se concrétisa pas immédiatement et les jours continuèrent à couler relativement heureux à Villeneuve-sur-Lot jusqu'au début de l'année 1944. Ma mère en profita pour donner naissance le 18 mai 1943 à des jumeaux : mon frère Jean-Pierre et ma sœur Colette.

La sinistre milice a commencé à sévir. Le téléphone fonctionnait et mon père qui avait gardé le contact avec CADOUIN appela Sœur GRANIER. Je crois qu'il obtint la Sœur assistante, Sœur Agnès Walsh, de nationalité Britannique, restée bloquée en France en 1940 : sa réponse fut immédiate et brève : «Et bien venez ! »

Quelques jours plus tard, le lendemain peut-

CHRONIQUES COMTADINES

être, le taxi de Monsieur Montagnac nous conduisait de Villeneuve-sur-Lot à **CADOUIN**.

L'accueil fut chaleureux ; ma mère fut présentée comme une parente de Sœur **GRANIER**, venue se reposer à la campagne après une grossesse double. Cela n'avait rien d'in vraisemblable.



CADOUIN

Je suis allé dormir chez Monsieur le Curé car il ne fallait pas qu'un homme (j'avais 7 ans) loge au sein de cette communauté féminine. J'en profitais, puisque j'étais en vacances forcées, pour dévorer les livres de la bibliothèque du curé. Il s'agissait en général de livres racontant la vie des saints.

Ce que tout le monde appelait «le Couvent» était en fait une école dite «ménagère et rurale». Une douzaine de Sœurs y enseignaient les choses que, suivant la mode du temps, l'épouse d'un paysan devait connaître : un peu d'éducation générale et artistique (dessin et musique) mais surtout le «ménage» (couture et cuisine). Par ailleurs les sœurs avaient des poules et des cochons et même le verrat du village.

Les jeunes filles de 12 à 16 ans devaient aussi apprendre les rudiments du métier de mère de famille. Jusqu'à mon arrivée elles devaient s'exercer en langeant une poupée de celluloïd. Pendant notre séjour elles se relayèrent par équipe de deux auprès de nous, à la grande satisfaction de ma mère, ravies quant à elles, d'apprendre sur deux poupées vivantes, d'au-

tant qu'il s'agissait d'un garçon et d'une fille.

Un jour quelqu'un fit remarquer à mon père qu'il avait gardé son chapeau sur la tête pendant l'office. Cette erreur qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'explique si on tient compte de l'habitude, qu'il avait de rester couvert dans une synagogue.

Ma mère n'a gardé que de bons souvenirs de cette période. Il n'en fut pas de même pour mon père, qui travaillait à Villeneuve-sur-Lot, toujours prêt à déguerpir à la moindre alerte et était aussi obsédé par la mauvaise nourriture qu'il devait manger.



Soeur Agnès

Du mois de février au mois d'avril tout se passa très bien pour nous puis brusquement ma mère reçut de Sœur **GRANIER** ou de sœur Agnès le conseil (plus en fait que le conseil) de quitter le couvent immédiatement.

Le lendemain nous sommes partis jusqu'à Bergerac, accompagnés, je crois, par une élève qui rentrait chez elle.

Jusqu'à sa mort en 1993, j'ai rencontré souvent sœur Agnès. Elle m'a raconté qu'elle avait alors reçu un message de Gilles **DELLUC**, dont le grand-père était le Colonel **DELLUC**, adjoint au

maire de **CADOUIN**, résistant ou tout au moins en contact avec la Résistance. Ce message lui disait d'avertir ses amis qu'ils courraient le risque d'être arrêtés le lendemain.

Depuis je me pose la question de savoir qui était

CHRONIQUES COMTADINES

au courant de notre manège, qui pouvait avoir compris qu'il était peut-être cousu de fil blanc ou encore qui pouvait, peut-être, nous avoir dénoncés. J'ai même demandé à Sœur Agnès si l'évêque de PÉRIGUEUX avait été au courant de notre présence. Sa réponse a été négative et je ne peux oublier le caractère toujours individuel de son engagement qui avait peut-être là, sa raison d'être.

Je reste donc sur une position ambiguë sur la position de l'Eglise Catholique pendant la guerre. Les actions de Chrétiens de base, prêtres et religieuses, ont été nombreuses. Celles du haut clergé ont été beaucoup plus rares même si il reste dans les mémoires les actions du Cardinal GERLIER à Lyon, ou celle de Monseigneur SALIÈGE, Cardinal de TOULOUSE, dont une Ecole maternelle Juive à PARIS porte le nom, ce qui n'est certainement pas dû au hasard.

Permettez-moi de terminer de façon plus réjouissante en racontant que les relations entre ma famille et sœur GRANIER n'ont pas cessé à la fin de la guerre. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de nous voir à CADOUIN. J'ai dû rencontrer pour la dernière fois sœur GRANIER vers 1963 et sœur Agnès en 1992.

J'ai assisté en 1990 ou 1991 à la remise à sœur GRANIER, à titre posthume, de la médaille de YAD VASHEM attribuée par l'Etat d'ISRAËL aux «Justes parmi les Nations, qui ont contribué par leur action à sauver des Juifs de la persécution nazie». J'ai appris à cette occasion, que deux autres familles avaient, aussi, été cachées dans le village, avec cette fois la complicité de la postière. Nous avons aussi reçu sœur GRANIER à PARIS. Elle nous a menés avec elle quelque part dans l'Oise chez une de ses amies, une vieille demoiselle,

MARCEL GALLIOT, NANCY, MEURTHE-ET-MOSELLE.
 JOSEPH GALLOY, GRENOBLE, ISÈRE.
 JULIENNE GALLOY, GRENOBLE, ISÈRE.
 ALEXANDRE GIEZ, GRENOBLE, ISÈRE.
 FLORENTINE GIEZ, GRENOBLE, ISÈRE.
 FLORENTINE GIEZ, GRENOBLE, ISÈRE.
 THÉRÈSE GIRARD, FONTAINE, ISÈRE.
 VALENTIN GIRARD, FONTAINE, ISÈRE.
 LUCIEN GRANGER, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, VAL-DE-
 SŒUR GRANIER, CADOUIN, DORDOGNE.
 FRANÇOIS GUFFLET, LYON, RHÔNE.

CÉLINE VALLÉE, PARIS.
 DENISE VALLON, PARIS.
 GEORGETTE VANDENABAELE (FRANCHOIS), LOON-PLAGE,
 PAS-DE-CALAIS.
 MARIE-ANTOINETTE VIAL (FLATRY), BOËN, LOIRE.
 OLIVIER DE VILMORIN, VERRIÈRES-LE-BUISSON, ESSONNE.
 ROGER DE VILMORIN, VERRIÈRES-LE-BUISSON, ESSONNE.
 CLARA WALSH (SŒUR AGNÈS), CADOUIN, DORDOGNE.
 MÈRE MAGDA ZECH, GRENOBLE, ISÈRE.

1991

CATHERINE ANDROULAKIS, PARIS.

LES JUSTES

qui nous a offert ce qu'elle présentait comme une modeste douceur de sa composition ressemblant un peu à un gâteau de riz. Je dois reconnaître notre surprise lorsqu'elle nous a appris qu'il avait été réalisé à partir de débris d'hosties donnés par «Monsieur le Curé».